# *COMMUNE DE FORTSCHWIHR*

# Procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal de la commune de Fortschwihr Séance du 29 Avril 2026

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire le 29 Avril 2026, dans la salle du Conseil Municipal de la Mairie de Fortschwihr, sur convocation du 24 Avril 2026,
et sous la présidence de Monsieur Mathieu WOLGENSINGER, Maire, la séance est ouverte à 19 heures 30.

En présence de : Mme Nadine RESCH, M. Christophe GUILLO, et Mme Anne DAVID, Adjoints. M. Didier WOLFSPERGER, M. Tanguy GSELL, Conseillers Municipaux Délégués, M. MULLER Pascal, Mme Karine LEY, M. KRAUSE Fabrice, Mme Anaïs GASPARINI, M. Théau MEYER, M. Nicolas PROBST, conseillers municipaux.

Ont donné procuration : Mme Audrey FUCHS a donné procuration à Mme Anne DAVID, Mme Caroline DUONG a donné procuration à M. Mathieu WOLGENSINGER, Mme Jasmine DUGUET à M. Théau MEYER.

Étaient absents excusés : Mme Audrey FUCHS, Mme Caroline DUONG, Mme Jasmine DUGUET.

**Ordre du jour**

1. Désignation du secrétaire de séance
2. Approbation du compte-rendu du 20 Mars 2026
3. Approbation du compte-rendu du 1er Avril 2026
4. Vote des taux des impôts directs locaux
5. Budget Primitif 2026
6. Renouvellement de la Commission Communale des Impôts Directs CCID
7. Election des délégués auprès de TEA
8. Divers

## 1 – DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Rapporteur : Monsieur le Maire

Conformément à l'article L.2541-6 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur Théau MEYER est désigné en qualité de secrétaire de séance.

TM

## 2 – APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 20 MARS 2026

Rapporteur : Monsieur le Maire

Le procès-verbal, transmis à tous les membres a été adopté à l'unanimité.

Monsieur le Maire signale des erreurs qui seront rectifiées, au point 5 : remplacer « Le président » par « Le Maire » et « 4 » adjoints au lieu de « 3 ».

## 3 – APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 1ER AVRIL 2026

Rapporteur : Monsieur le Maire

Le procès-verbal, transmis à tous les membres a été adopté à l'unanimité.

Monsieur le Maire signale une erreur qui sera rectifiée dans le titre : supprimer « Mars ».

## 4 – VOTE DES TAUX DES IMPÔTS DIRECTS LOCAUX

Rapporteur : Monsieur le Maire

Monsieur le Maire présente l'état 1259 comportant les bases prévisionnelles, les produits prévisionnels de référence, les allocations compensatrices et mécanismes d'équilibre des réformes fiscales.

Le taux de la taxe d'habitation, figé de 2020 à 2025, est de nouveau voté à compter de 2025. Cette taxe ne concerne plus que les résidences secondaires, les locaux meublés non affectés à l'habitation principale et, sur délibération, les logements vacants depuis plus de deux ans.

En conséquence, Monsieur le Maire propose de maintenir les taux comme suit :

| EVOLUTION DES TAUX | | |
|---|---|---|
| **LIBELLE DE LA TAXE** | **TAUX 2025** | **TAUX 2026** |
| Taxe d'habitation | 11,88 % | 11,88 % |
| Foncier bâti | 25,29 % | 25,29 % |
| Foncier non bâti | 83,48 % | 83,48 % |

Vu les articles 1636 B *sexies* à 1636 B *undecies* et 1639 A du code général des impôts,

**Le Conseil municipal,** après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- de fixer les taux communaux pour l'année 2026 comme suit :
  - Taxe foncière sur les propriétés bâties : 25,29 %
  - Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 83,48 %
  - Taxe d'habitation : 11,88 %

- de charger Monsieur le Maire, à notifier cette décision aux services préfectoraux

- de charger Monsieur le Maire à transmettre l'état 1259 complété à la direction départementale des finances publiques, accompagné d'une copie de la présente décision.

## 5 – BUDGET PRIMITIF 2026

Rapporteur : M. Christophe GUILLO, 2ème adjoint au Maire.

Monsieur Christophe GUILLO rappelle aux conseillers que la Commission des Finances s'est réunie le 24 avril 2026 afin d'étudier et de préparer le Budget Primitif 2026.

Il précise que le budget est un acte fondamental de la gestion communale car il détermine chaque année l'ensemble des actions qui seront entreprises.

Il rappelle les principes budgétaires :
- principe de l'annualité,
- principe de l'équilibre budgétaire.

Le budget comporte deux parties, la section de fonctionnement (les charges à caractère général, les charges de personnel, les charges de gestion courante et le remboursement des intérêts) et la section d'investissement (l'acquisition de matériel, les travaux, le remboursement de capital).

Monsieur Christophe GUILLO présente les points suivants :

- Résultat 2025
- Capacité d'auto-financement
- Compte de trésorerie
- Emprunts en cours
- Investissements

Présentation, pour l'année 2026, des dépenses et recettes budgétées, par section et par chapitre (section fonctionnement à l'équilibre à 1097k € et section investissements à l'équilibre à 484k €).

L'écart de 397k € entre la section fonctionnement réalisée en 2025 et celle budgétée en 2026 est présenté comme la conjonction de (i) jeux d'écriture (eg. Report de résultats réalisés), (ii) l'augmentation de certaines dépenses générales (eg. Primes d'assurances), (iii) la volonté de recruter un agent administratif supplémentaire, (iv) une construction du budget qui, volontairement, maximise les dépenses et minimise les recettes afin d'éviter les déconvenues de fin d'année dans le réalisé.

Les 225k € (+9k € par rapport à l'année n-1) associés au Syndicat pôle Ried brun interpellent le Conseil, et appellent la vigilance des deux délégués.

Des réserves sont émises par Théau MEYER quant aux priorités d'investissement :

(i) L'installation de panneaux solaires pour un montant budgété de 45k € n'a pas été débattue et il n'a pas été possible de proposer en temps utile d'autres projets d'investissements (eg. Feux récompense, caméras de surveillance, bancs, etc.) ;

(ii) La commission des finances réunie la semaine d'avant n'a pas été un lieu d'élaboration du budget, mais plutôt une occasion de présenter le budget aux élus.

Monsieur le Maire répond à ces réserves :

(i) L'installation de panneaux solaires, si elle lui tient à cœur, est conditionnée à des études préalables et sera détaillée dans le futur ; il rappelle que cette installation permettra de faire des



TM

économies d'énergie. Le choix de proposer cet investissement dès cette année est aussi lié à la possibilité d'obtention de subventions pour ce type de travaux actuellement.

(ii) d'autres projets notamment en matière de sécurité routière pourront être mis dans les budgets des années suivantes dans la mesure où ils appellent une coordination plus complexe avec la CEA, ainsi que des demandes de subventions.

Monsieur le Maire présente les détails des sections de fonctionnement et d'investissement et propose le vote par chapitre.

**Section de Fonctionnement** :

Dépenses : 1 096 910.68 €
Recettes : 1 096 910.68 €

**Section d'Investissement** :

Dépenses : 483 885.79 €
Recettes : 483 885.79 €

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à 12 voix « POUR » et 3 ABSTENTIONS.**

- d'approuver le Budget Primitif 2026 tel qu'il a été présenté,
- de voter le Budget Primitif 2026 et de l'arrêter aux sommes ci-dessus,
- de charger Monsieur le Maire de signer tout document afférent à cette décision.

La fongibilité des crédits, hors chapitres relatifs aux charges de personnel, à un niveau maximal de 7,5% est votée à l'unanimité.

## 6 – Renouvellement de la Commission Communale des Impôts Directs CCID

A la demande du Directeur Départemental des Finances Publiques, il convient, à la suite des élections, de procéder à la constitution d'une nouvelle commission communale des impôts directs.

Les six commissaires titulaires et les six commissaires suppléants composants cette commission sont désignés par le directeur départemental des finances publiques du Haut-Rhin, sur une liste de contribuables, en nombre double, dressée par le Conseil Municipal.

Il y a donc lieu de proposer une liste de 24 contribuables dont 12 titulaires et 12 suppléants au directeur départemental des finances publiques du Haut-Rhin.

Les Conseillers ont pu se positionner et proposer des noms de personnalités qualifiées. La liste finalisée n'est pas arrêtée et appelle des échanges supplémentaires.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :**

- de proposer 24 personnes et la liste sera finalisée après le Conseil :

| Nom – Prénom – Adresse<br>Commissaires titulaires | Nom – Prénom – Adresse<br>Commissaires suppléants |
|---|---|
| RESCH Nadine<br>5 rue du Hasengarten | GSELL Tanguy<br>17 Grand'rue |
| DAVID Anne<br>2 route de Colmar | GASPARINI Anaïs<br>35 route de Colmar |
| DUONG Caroline<br>14 rue Woelflin | GENETAY Alain<br>3 rue des Romains |

| | |
|---|---|
| WOLFSPERGER Didier<br>10a rue de la Forêt | RESCH Aurélia<br>32 Grand'rue |
| KRAUSE Fabrice<br>8 rue de la Krutenau | BACHMANN Franck<br>8b rue des alliés |
| MULLER Pascal<br>1 chemin du Forgeron | Marie-Noëlle AUBER<br>20a Route de Colmar |
| LEY Karine<br>10 rue Bartholdi | YILDIRIM Harun<br>2rue de la Forêt |
| GUILLO Christophe<br>18 rue des Romains | MALETIC Katica<br>9 Impasses des Carolingiens |
| MEYER Théau<br>6 rue de Widensolen | OBERLIN Bernard<br>13 Grand'rue |
| DUGUET Jasmine<br>5 rue Woelflin | FUCHS Audrey<br>5a Grand'rue |
| PROBST Nicolas<br>21 Grand'rue | MILANO Laurence<br>14 rue des Bleuets |
| Audrey HAFFNER<br>16 rue de l'étang | Patrick LE BRETON<br>5 rue des Bleuets |

## 7 – ELECTION DES DÉLÉGUÉS AUPRÈS DU TEA

Le point est annulé, les délégués ont déjà été désignés lors du précédent Conseil Municipal. Il est annoncé que leur nombre passe de 4 à 2, Monsieur Mathieu WOLGENSINGER et Madame Caroline DUONG.

## 8 – DIVERS

Un tour de table est réalisé :

- Anaïs GASPARINI, aborde les dégradations gymnase et abribus et présente des recherches qu'elle a réalisées à ce propos. Sont notamment soumises les idées suivantes :
  - Réduire l'ennui
  - Construire des projets collaboratifs avec les écoles
  - Mettre un message « cet arrêt de bus est entretenu par les élèves du collège »
  - Mettre des installations anti-dégradations
  - Donner la responsabilité au CMJ
  - Créer des espaces d'expression
  - Afficher le temps d'attente jusqu'au prochain bus

- Nadine RESCH rapporte les discussions en commission communication et annonce que le prochain Fortschwihr-infos sera prochainement soumis à la relecture à la commission, puis publié. Elle informe le Conseil qu'il sera proposé une version numérique du Fortschwihr-Info pour les habitants qui le souhaitent ce qui permettra de diminuer le nombre d'impressions dans un souci à la fois environnemental et économique. Une nouvelle page Facebook sera créée.
- Tanguy GSELL présente les activités du Parc Agrumes, choix des plantes, plantation mécanisée des bulbes (en novembre) et broyage de déchets à l'atelier communal.

- Anne DAVID présente le calendrier des animations avec notamment :

  - 8 mai 2026 avec une exposition sur l'après-guerre en Alsace en 1945 et des dessins réalisés par les enfants de l'école / maquettes réalisés par le Maquette Club 68.
  - 16 mai de 8h à 12h, la journée citoyenne :
    - Théau MEYER regrette le choix de la date, qui tombe lors d'un weekend où beaucoup d'habitants sont susceptibles d'être en vacances
    - Tanguy GSELL propose de donner des T-shirts aux participants afin qu'ils puissent garder un souvenir de leur engagement
  - 24 mai, marché aux puces
  - Un projet de fête de la musique
  - 13 juillet
  - Fin juillet, maisons fleuries
  - Automne, fête du sport
  - 31 octobre halloween
  - 11 novembre
  - 14-15 novembre, festival des arts
  - Marché de Noël
  - 6 décembre, Saint-Nicolas
  - 2027 :
    - Vœux en janvier
    - Repas des aînés
    - Foulées de FORTSCHWIHR
- Christophe GUILLO aborde la commission auberge, qui ne s'est pas encore réunie.
- Mathieu WOLGENSINGER annonce que les dentistes qui prospectaient à FORTSCHWIHR ont une offre concurrente à BISCHWIHR. Il est rappelé l'urgence de trouver une solution à la question de l'auberge

Séance levée à 21h41.

Le Maire

Mathieu WOLGENSINGER

Le secrétaire de séance

Théau MEYER

Fortschwihr, le 01/06/2026

# COMMUNE DE FORTSCHWIHR

# Procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal de la commune de Fortschwihr Séance du 29 Avril 2026

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire le 29 Avril 2026, dans la salle du Conseil Municipal de la Mairie de Fortschwihr, sur convocation du 24 Avril 2026,
et sous la présidence de Monsieur Mathieu WOLGENSINGER, Maire, la séance est ouverte à 19 heures 30.

En présence de : Mme Nadine RESCH, M. Christophe GUILLO, et Mme Anne DAVID, Adjoints. M. Didier WOLFSPERGER, M. Tanguy GSELL, Conseillers Municipaux Délégués, M. MULLER Pascal, Mme Karine LEY, M. KRAUSE Fabrice, Mme Anaïs GASPARINI, M. Théau MEYER, M. Nicolas PROBST, conseillers municipaux.

Ont donné procuration : Mme Audrey FUCHS a donné procuration à Mme Anne DAVID, Mme Caroline DUONG a donné procuration à M. Mathieu WOLGENSINGER, Mme Jasmine DUGUET à M. Théau MEYER.

Étaient absents excusés : Mme Audrey FUCHS, Mme Caroline DUONG, Mme Jasmine DUGUET.

**Ordre du jour**

1. Désignation du secrétaire de séance
2. Approbation du compte-rendu du 20 Mars 2026
3. Approbation du compte-rendu du 1er Avril 2026
4. Vote des taux des impôts directs locaux
5. Budget Primitif 2026
6. Renouvellement de la Commission Communale des Impôts Directs CCID
7. Election des délégués auprès de TEA
8. Divers

## 1 – DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Rapporteur : Monsieur le Maire

Conformément à l'article L.2541-6 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur Théau MEYER est désigné en qualité de secrétaire de séance.

## 2 – APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 20 MARS 2026

Rapporteur : Monsieur le Maire

Le procès-verbal, transmis à tous les membres a été adopté à l'unanimité.

Monsieur le Maire signale des erreurs qui seront rectifiées, au point 5 : remplacer « Le président » par « Le Maire » et « 4 » adjoints au lieu de « 3 ».

## 3 – APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 1ER AVRIL 2026

Rapporteur : Monsieur le Maire

Le procès-verbal, transmis à tous les membres a été adopté à l'unanimité.

Monsieur le Maire signale une erreur qui sera rectifiée dans le titre : supprimer « Mars ».

## 4 – VOTE DES TAUX DES IMPÔTS DIRECTS LOCAUX

Rapporteur : Monsieur le Maire

Monsieur le Maire présente l'état 1259 comportant les bases prévisionnelles, les produits prévisionnels de référence, les allocations compensatrices et mécanismes d'équilibre des réformes fiscales.

Le taux de la taxe d'habitation, figé de 2020 à 2025, est de nouveau voté à compter de 2025. Cette taxe ne concerne plus que les résidences secondaires, les locaux meublés non affectés à l'habitation principale et, sur délibération, les logements vacants depuis plus de deux ans.

En conséquence, Monsieur le Maire propose de maintenir les taux comme suit :

| EVOLUTION DES TAUX | | |
|---|---|---|
| **LIBELLE DE LA TAXE** | **TAUX 2025** | **TAUX 2026** |
| Taxe d'habitation | 11,88 % | 11,88 % |
| Foncier bâti | 25,29 % | 25,29 % |
| Foncier non bâti | 83,48 % | 83,48 % |

Vu les articles 1636 B *sexies* à 1636 B *undecies* et 1639 A du code général des impôts,

**Le Conseil municipal,** après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- de fixer les taux communaux pour l'année 2026 comme suit :
  - Taxe foncière sur les propriétés bâties : 25,29 %
  - Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 83,48 %
  - Taxe d'habitation : 11,88 %

- de charger Monsieur le Maire, à notifier cette décision aux services préfectoraux

- de charger Monsieur le Maire à transmettre l'état 1259 complété à la direction départementale des finances publiques, accompagné d'une copie de la présente décision.

## 5 – BUDGET PRIMITIF 2026

Rapporteur : M. Christophe GUILLO, 2ème adjoint au Maire.

Monsieur Christophe GUILLO rappelle aux conseillers que la Commission des Finances s'est réunie le 24 avril 2026 afin d'étudier et de préparer le Budget Primitif 2026.

Il précise que le budget est un acte fondamental de la gestion communale car il détermine chaque année l'ensemble des actions qui seront entreprises.

Il rappelle les principes budgétaires :
- principe de l'annualité,
- principe de l'équilibre budgétaire.

Le budget comporte deux parties, la section de fonctionnement (les charges à caractère général, les charges de personnel, les charges de gestion courante et le remboursement des intérêts) et la section d'investissement (l'acquisition de matériel, les travaux, le remboursement de capital).

Monsieur Christophe GUILLO présente les points suivants :

- Résultat 2025
- Capacité d'auto-financement
- Compte de trésorerie
- Emprunts en cours
- Investissements

Présentation, pour l'année 2026, des dépenses et recettes budgétées, par section et par chapitre (section fonctionnement à l'équilibre à 1097k € et section investissements à l'équilibre à 484k €).

L'écart de 397k € entre la section fonctionnement réalisée en 2025 et celle budgétée en 2026 est présenté comme la conjonction de (i) jeux d'écriture (eg. Report de résultats réalisés), (ii) l'augmentation de certaines dépenses générales (eg. Primes d'assurances), (iii) la volonté de recruter un agent administratif supplémentaire, (iv) une construction du budget qui, volontairement, maximise les dépenses et minimise les recettes afin d'éviter les déconvenues de fin d'année dans le réalisé.

Les 225k € (+9k € par rapport à l'année n-1) associés au Syndicat pôle Ried brun interpellent le Conseil, et appellent la vigilance des deux délégués.

Des réserves sont émises par Théau MEYER quant aux priorités d'investissement :

(i) L'installation de panneaux solaires pour un montant budgété de 45k € n'a pas été débattue et il n'a pas été possible de proposer en temps utile d'autres projets d'investissements (eg. Feux récompense, caméras de surveillance, bancs, etc.) ;

(ii) La commission des finances réunie la semaine d'avant n'a pas été un lieu d'élaboration du budget, mais plutôt une occasion de présenter le budget aux élus.

Monsieur le Maire répond à ces réserves :

(i) L'installation de panneaux solaires, si elle lui tient à cœur, est conditionnée à des études préalables et sera détaillée dans le futur ; il rappelle que cette installation permettra de faire des



TM

économies d'énergie. Le choix de proposer cet investissement dès cette année est aussi lié à la possibilité d'obtention de subventions pour ce type de travaux actuellement.

(ii) d'autres projets notamment en matière de sécurité routière pourront être mis dans les budgets des années suivantes dans la mesure où ils appellent une coordination plus complexe avec la CEA, ainsi que des demandes de subventions.

Monsieur le Maire présente les détails des sections de fonctionnement et d'investissement et propose le vote par chapitre.

**Section de Fonctionnement** :

Dépenses : 1 096 910.68 €
Recettes : 1 096 910.68 €

**Section d'Investissement** :

Dépenses : 483 885.79 €
Recettes : 483 885.79 €

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à 12 voix « POUR » et 3 ABSTENTIONS.**

- d'approuver le Budget Primitif 2026 tel qu'il a été présenté,
- de voter le Budget Primitif 2026 et de l'arrêter aux sommes ci-dessus,
- de charger Monsieur le Maire de signer tout document afférent à cette décision.

La fongibilité des crédits, hors chapitres relatifs aux charges de personnel, à un niveau maximal de 7,5% est votée à l'unanimité.

## 6 – Renouvellement de la Commission Communale des Impôts Directs CCID

A la demande du Directeur Départemental des Finances Publiques, il convient, à la suite des élections, de procéder à la constitution d'une nouvelle commission communale des impôts directs.

Les six commissaires titulaires et les six commissaires suppléants composants cette commission sont désignés par le directeur départemental des finances publiques du Haut-Rhin, sur une liste de contribuables, en nombre double, dressée par le Conseil Municipal.

Il y a donc lieu de proposer une liste de 24 contribuables dont 12 titulaires et 12 suppléants au directeur départemental des finances publiques du Haut-Rhin.

Les Conseillers ont pu se positionner et proposer des noms de personnalités qualifiées. La liste finalisée n'est pas arrêtée et appelle des échanges supplémentaires.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :**

- de proposer 24 personnes et la liste sera finalisée après le Conseil :

| **Nom – Prénom – Adresse Commissaires titulaires** | **Nom – Prénom – Adresse Commissaires suppléants** |
|---|---|
| RESCH Nadine<br>5 rue du Hasengarten | GSELL Tanguy<br>17 Grand'rue |
| DAVID Anne<br>2 route de Colmar | GASPARINI Anaïs<br>35 route de Colmar |
| DUONG Caroline<br>14 rue Woelflin | GENETAY Alain<br>3 rue des Romains |



TM

| | |
|---|---|
| WOLFSPERGER Didier<br>10a rue de la Forêt | RESCH Aurélia<br>32 Grand'rue |
| KRAUSE Fabrice<br>8 rue de la Krutenau | BACHMANN Franck<br>8b rue des alliés |
| MULLER Pascal<br>1 chemin du Forgeron | Marie-Noëlle AUBER<br>20a Route de Colmar |
| LEY Karine<br>10 rue Bartholdi | YILDIRIM Harun<br>2rue de la Forêt |
| GUILLO Christophe<br>18 rue des Romains | MALETIC Katica<br>9 Impasses des Carolingiens |
| MEYER Théau<br>6 rue de Widensolen | OBERLIN Bernard<br>13 Grand'rue |
| DUGUET Jasmine<br>5 rue Woelflin | FUCHS Audrey<br>5a Grand'rue |
| PROBST Nicolas<br>21 Grand'rue | MILANO Laurence<br>14 rue des Bleuets |
| Audrey HAFFNER<br>16 rue de l'étang | Patrick LE BRETON<br>5 rue des Bleuets |

## 7 – ELECTION DES DÉLÉGUÉS AUPRÈS DU TEA

Le point est annulé, les délégués ont déjà été désignés lors du précédent Conseil Municipal. Il est annoncé que leur nombre passe de 4 à 2, Monsieur Mathieu WOLGENSINGER et Madame Caroline DUONG.

## 8 – DIVERS

Un tour de table est réalisé :

- Anaïs GASPARINI, aborde les dégradations gymnase et abribus et présente des recherches qu'elle a réalisées à ce propos. Sont notamment soumises les idées suivantes :
  - Réduire l'ennui
  - Construire des projets collaboratifs avec les écoles
  - Mettre un message « cet arrêt de bus est entretenu par les élèves du collège »
  - Mettre des installations anti-dégradations
  - Donner la responsabilité au CMJ
  - Créer des espaces d'expression
  - Afficher le temps d'attente jusqu'au prochain bus

- Nadine RESCH rapporte les discussions en commission communication et annonce que le prochain Fortschwihr-infos sera prochainement soumis à la relecture à la commission, puis publié. Elle informe le Conseil qu'il sera proposé une version numérique du Fortschwihr-Info pour les habitants qui le souhaitent ce qui permettra de diminuer le nombre d'impressions dans un souci à la fois environnemental et économique. Une nouvelle page Facebook sera créée.
- Tanguy GSELL présente les activités du Parc Agrumes, choix des plantes, plantation mécanisée des bulbes (en novembre) et broyage de déchets à l'atelier communal.

- Anne DAVID présente le calendrier des animations avec notamment :

  - 8 mai 2026 avec une exposition sur l'après-guerre en Alsace en 1945 et des dessins réalisés par les enfants de l'école / maquettes réalisés par le Maquette Club 68.
  - 16 mai de 8h à 12h, la journée citoyenne :
    - Théau MEYER regrette le choix de la date, qui tombe lors d'un weekend où beaucoup d'habitants sont susceptibles d'être en vacances
    - Tanguy GSELL propose de donner des T-shirts aux participants afin qu'ils puissent garder un souvenir de leur engagement
  - 24 mai, marché aux puces
  - Un projet de fête de la musique
  - 13 juillet
  - Fin juillet, maisons fleuries
  - Automne, fête du sport
  - 31 octobre halloween
  - 11 novembre
  - 14-15 novembre, festival des arts
  - Marché de Noël
  - 6 décembre, Saint-Nicolas
  - 2027 :
    - Vœux en janvier
    - Repas des aînés
    - Foulées de FORTSCHWIHR
- Christophe GUILLO aborde la commission auberge, qui ne s'est pas encore réunie.
- Mathieu WOLGENSINGER annonce que les dentistes qui prospectaient à FORTSCHWIHR ont une offre concurrente à BISCHWIHR. Il est rappelé l'urgence de trouver une solution à la question de l'auberge

Séance levée à 21h41.

Le Maire

Mathieu WOLGENSINGER

Le secrétaire de séance

Théau MEYER

MAIRIE DE FORTSCHWIHR (Haut-Rhin)

Fortschwihr, le 01/06/2026